

ÉCOLE SECONDAIRE VALLEY HEIGHTS, ONTARIO

Là où éducation et communauté vont de pair avec la conservation

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Dans le comté de Norfolk, l'école secondaire Valley Heights offre aux élèves un environnement d'apprentissage différent de la plupart des écoles secondaires. Non loin du bâtiment scolaire se trouve un autre type d'espace d'enseignement, un paysage naturel varié comportant des milieux humides, des prés et des forêts caroliniennes, et abritant une riche variété d'espèces de plantes et d'animaux indigènes.

À Valley Heights, l'éducation et la conservation vont de pair. Avec un paysage naturel protégé juste à côté, les élèves ont une occasion unique d'apprendre au cœur de la nature et en s'inspirant de celle-ci. Grâce au programme d'apprentissage axé sur le programme d'études et à des initiatives parascolaires, telles que le club environnemental de l'école, les élèves prennent régulièrement part à des projets d'intendance significatifs qui ont un effet durable. Qu'il s'agisse de créer des jardins pour pollinisateurs, de planter des arbres et fleurs sauvages indigènes, d'entretenir des espaces d'apprentissage en plein air ou de gérer des espèces envahissantes, ces expériences pratiques aident les élèves à acquérir des compétences pratiques en conservation, à approfondir leurs liens avec la nature et à jouer un rôle actif dans le maintien de la santé écologique de leur communauté.

Cependant, le paysage entourant Valley Heights n'a pas toujours été tel qu'il apparaît aujourd'hui. Le terrain raconte une histoire remarquable de renouveau. Des photographies aériennes historiques révèlent qu'une grande partie du terrain servait à la production de cultures agricoles, ce qui reflète le long patrimoine agricole de la région et le rôle important que l'agriculture occupe encore à ce jour. Au fil du temps, l'évolution de

l'utilisation des sols a entraîné la transformation progressive d'anciens champs agricoles en milieux boisés et en milieux humides, ce qui a donné naissance à la mosaïque diversifiée d'habitats que l'on observe encore aujourd'hui. Avec l'appui du Conseil scolaire du district de Grand Erie, un Plan de gestion et d'inventaire écologique a été conçu pour le terrain en 2024. On y identifie les possibilités de continuer à protéger, restaurer et améliorer la biodiversité tout en soutenant les futures initiatives éducatives.

Le ruisseau Big est au cœur de ce paysage: il serpente à travers le terrain et le relie à un vaste réseau de milieux humides, de milieux boisés et d'aires naturelles protégées dans toute la région. Ces écosystèmes interreliés forment un habitat faunique important, soutiennent la connectivité écologique et contribuent à la biodiversité exceptionnelle de la région. La propriété est également située dans la région de la biosphère de l'UNESCO de Long Point, fière partenaire du projet.

L'histoire de l'école secondaire Valley Heights démontre que chaque personne a un rôle à jouer dans la conservation. Qu'il s'agisse d'anciens champs agricoles, de milieux humides et de forêts résilientes, le terrain illustre ce qu'il est possible de faire lorsque les gens s'engagent à aider la nature à prospérer. En favorisant l'établissement de liens significatifs entre les élèves et le monde naturel, il sert non seulement de refuge pour la biodiversité, mais également de salle de classe vivante. C'est ici que la prochaine génération de leaders environnementaux peut acquérir les connaissances, les compétences et la passion nécessaires pour prendre soin des espaces naturels et des communautés qui sont essentiels à notre existence.

COMMENT SAVONS-NOUS QUE L'ÉCOLE SECONDAIRE VALLEY HEIGHTS EST UNE AMCEZ?



La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites de l'école secondaire Valley Heights (ESVH) sont bien délimitées et peuvent être identifiées avec précision sur une carte.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! En tant que propriétaire foncier de l'ESVH, le Conseil scolaire du district de Grand Erie a possession du terrain et s'est engagé à mettre en œuvre le Plan de gestion et d'inventaire écologique. Une grande partie du site est également protégée en vertu des politiques provinciales et municipales qui restreignent le développement dans les milieux humides, les milieux boisés et les terres dangereuses.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! On s'attend à ce que le terrain de l'ESVH continue d'être utilisé à des fins éducatives à long terme en vertu de la Loi sur l'éducation de l'Ontario. L'intendance future est guidée par le Plan de gestion et d'inventaire écologique, et le terrain contribue à un réseau plus vaste de terres protégées et conservées dans la région de la biosphère de l'UNESCO de Long Point.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non, et ce n'est pas grave! Le principal objectif pour le terrain de l'ESVH est d'offrir un enseignement secondaire conformément à la Loi sur l'éducation de l'Ontario. Cependant, la conservation de la biodiversité est soutenue par l'éducation environnementale, des initiatives d'intendance dirigées par des élèves et une gestion continue guidée par le Plan de gestion et d'inventaire écologique de la propriété.

Petit truc:

Si la réponse est « oui » pour l'ESVH, elle serait probablement évaluée comme une aire protégée. Les deux types de zones sont importants et servent à la conservation de la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Le terrain de l'ESVH contient des milieux humides d'importance provinciale, d'importants milieux boisés et des communautés de forêts caroliniennes qui servent d'habitat à des espèces en péril et à d'autres espèces sauvages indigènes. La restauration de l'habitat et la surveillance écologique contribuent à maintenir et à améliorer les valeurs liées à la biodiversité à l'échelle du terrain.